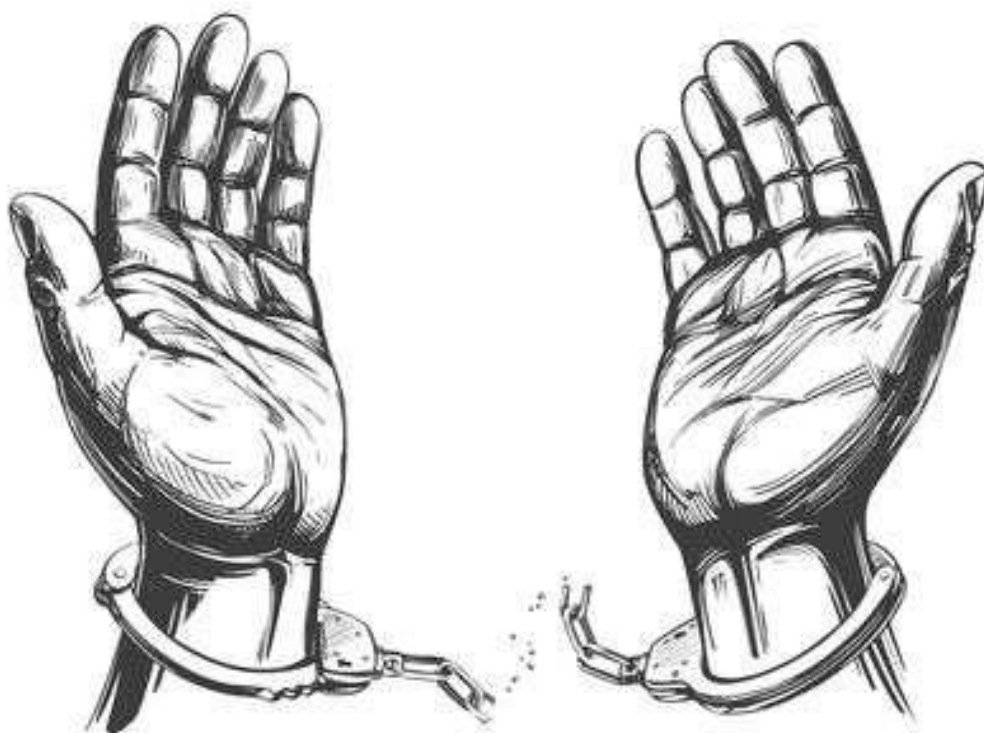




liens d'âme et liens ancestraux ?



Que penses-tu des chrétiens qui s'emploient à couper les liens ancestraux et les liens d'âmes.

A part Marc 16 pour la délivrance des démons.

Pourrais-tu me préciser ta pensée la dessus.



Tout d'abord, je pense que les liens ancestraux et les liens d'âmes sont différents.

Selon ma compréhension, concernant les liens d'âmes c'est plus simple, car leur présence et 'leurs droits' proviennent d'une responsabilité personnelle, principalement par adultère et promiscuité sous différentes formes. La solution est bien évidemment d'abord repentance et confession des péchés. Je conçois que cela puisse être suivi de prises de positions orales et de déclarations et coupures de liens au nom de Iéchoua, voir chasser des 'squatteurs'.

Les liens ancestraux me paraissent plus complexes. Nous sommes tout d'abord confrontés à la lecture des générations en bénédictions ou malédictions (Ex.20.5-6 / 34.7 ; Dt.5.9-10). 1000 générations font au minimum 20000 ans en comptant au plus bas 20 ans pour une, ce qui ne me paraît pas crédible pour la déclaration biblique. Pour les Juifs qui comptent depuis l'apparition d'Adam & Ève nous sommes en 5781. Je crois qu'il faut traduire par individus, ce qui ne permet pas de définir un nombre de générations, car le nombre d'enfants par génération est à considérer de façon inégale.

Mais il est alors possible de prier comme en particulier Daniel (9.5/8/11/15) et Néhémie (1.6) :

" ... en confessant les péchés des enfants d'Israël, nos péchés contre toi ; car moi et la maison de mon père, nous avons péché. "

« *Moi et mon peuple nous avons péché...* », ou « *moi et ma famille...* », surtout si on considère que notre éducation ou d'autres questions plus subtiles ont pu nous toucher en laissant des races.

Par contre, je trouve séducteur que les Catholiques, voir le pape lui-même, demandent pardon pour les exactions des siècles passés contre les Protestants, les Anabaptistes, les Vaudois et autres. Les descendants de ces derniers ne sont pas concernés à titre personnel par ce qu'ont souffert les ancêtres, tous n'ayant d'ailleurs pas de relation de sang entre les ancêtres et les contemporains. Je dirais même qu'ils ne les représentent plus, pas. Il en va de même entre les Protestants et les Anabaptistes dont les positions actuelles peuvent être bien éloignées de celles des ancêtres pionniers. Par contre, pour les descendants spirituels des persécuteurs, ils peuvent proclamer se désolidariser des ancêtres des courants religieux auxquels ils appartiennent. Mais qui sait quelles seraient nos propres positions si nous avons vécu en ces périodes, dans ces contextes. Et bien évidemment, il serait bon pour tous de revenir à l'autorité et l'obéissance des Écritures. Car se désolidariser des violences ne signifie pas abandonner les erreurs doctrinales et les pratiques non bibliques, voir idolâtres et même sataniques. En cela, les dites 'repentances' de faits anciens peuvent être séductrices et sources d'égarements, entre autres au nom d'une fausse unité, et plus encore, pour une large unité dite 'fraternité d'Abraham'. Qu'en penserait-il Abraham ?

Je dis 'séduction' car au nom de l'œcuménisme et de l'humanisme qui veulent conduire à la religion mondiale, la réalité est l'éloignement des Écritures et non la soumission, l'obéissance et l'honneur envers notre Élohîm Père & Fils.

Je ne sais pas si cette réponse spontanée te suffit, elle peut certainement être améliorée. Des auteurs ont écrit divers ouvrages sur ces sujets, et certainement des enseignements se trouvent sur le site de Michelle d'Astier.

Veuille me faire part de ton impression.



2 oct. 2020 23:01

D à B.

Pour ma part, je pense qu'un enfant de Dieu réellement né de nouveau après une vraie repentance dont la vie démontre la vie de Christ en lui ne peut avoir besoin de couper les liens d'âmes ou autres.

Cela me pose problème. Pour moi, le sacrifice de Christ est complet. Il ne nous délivre pas à moitié, il ne nous rachète pas à moitié, il ne s'est pas donné à moitié.

Matthieu 8v28-32. Il délivre complètement.

En fait, je vois cette doctrine dans le milieu chrétien et cela me pose question.

Je ne vois nulle part dans les écritures écrit clairement cette recommandation du Seigneur en faveur des chrétiens, des gens qui s'approchent nous pouvons être confrontés à ce genre de combats mais pour des chrétiens nés de nouveau !!!

Tout le long de notre chemin avec le Seigneur il y aura des combats, Dieu n'a jamais dit que ce serait facile.

Soumission, obéissance,... marcher dans la vérité des Écritures.

D.

Que penser de ce livre ?

Livre : Briser la malédiction jusqu'à la quatrième génération : Des solutions pour sortir des problèmes !

/Mouvements religieux et sectaires / Théologie Ethique Secte / Livre : Briser la malédiction jusqu'à la quatrième génération : Des solutions pour sortir des problèmes !

2019-05-04 webmestre Théologie Ethique Secte 1 Comment

1) Le titre du livre ! Puniton ou malédiction?

Dans la Bible, on ne fait pas mourir les fils pour les pères, mais il y a une punition (et non pas une malédiction) jusqu'à la troisième et la quatrième génération. Exodes 20:5; 34:7 Nombres 14:18; Deutéronome 5:9; 2Rois 10:30; 15:12

Troisième et quatrième génération semblerait indiquer la durée de vie d'un homme. Cf. Job 42:16.

Mais, on peut aussi être béni (et non maudit!) même ayant une punition à porter. Nous ne rentrerons pas dans une dissertation sur la signification de la punition, terme complètement différent de malédiction ou condamnation.

Pas d'amalgames:

Reconnaissons qu'une famille entière peut parfois être impliquée dans les pratiques occultes sur plusieurs générations, et chaque membre en porte sa part de malédiction. Cela se perpétue ainsi :

Les grands-parents occultistes imposent les mains, ou enseignent les soit-disants "dons" de guérisseurs à leurs propres descendants.

Les enfants continuent de pratiquer ce que les parents ont commencé.

C'est une continuation active de pratiques occultes, qui n'a rien à voir avec un héritage purement générationnelle de malédiction sur des enfants, qui ne sont pas associés à ce que leurs parents font.

2) Le cas spécial et unique d'Israël: le péché des pères

Il existe bien dans la Bible, un péché que les enfants devront confesser pour leurs parents. Le rejet du Messie par son peuple et l'iniquité (au singulier) de leurs pères.

Ce cas ne concerne que le peuple de l'Alliance Abrahamique, et que ceux parmi eux qui n'ont pas encore purifié leurs cœurs, en reconnaissant la Grâce de leur Messie Jehosuha. Cf. Actes 15:9-11.

Lévitique 26:40 " *Alors ils confesseront leur iniquité et l'iniquité de leurs pères selon les transgressions qu'ils auront commises contre moi, et aussi parce qu'ils auront marché en opposition avec moi.* "

Dans Lévitique 26, Moïse a prédit comment les Juifs seraient dispersés dans le monde entier à cause de leur désobéissance à la volonté révélée de Dieu. Selon le Nouveau Testament, cela résultait directement du rejet du messianisme de Yeshua.

Au verset 39, la dispersion mondiale est un fait. Jusqu'à ce point, Lévitique 26 a été accompli.

Au verset 42, Moïse déclare que Dieu a la ferme intention de donner à Israël toutes les bénédictions et les promesses de l'alliance abrahamique, en particulier dans le cadre de l'alliance relative à la terre promise. Mais avant qu'ils puissent commencer à jouir de ces bénédictions pendant l'âge messianique, il est d'abord nécessaire qu'ils remplissent la condition du verset 40 :

"Alors ils confesseront leur iniquité et l'iniquité de leurs pères... "

Notez que le mot iniquité est singulier, et que c'est spécifique. Il y a une iniquité spécifique qu'Israël doit confesser avant de pouvoir commencer à jouir de tous les avantages de l'alliance abrahamique. Cette iniquité a été commise par leurs pères ou leurs ancêtres, mais doit maintenant être avouée par une génération ultérieure.

(mbs003m.pdf – "La base pour la 2ème venue du Messie" par Arnold Fruchtenbaum)

cf. Jérémie 3:11-18; Zacharie 12:10

Il est préférable, pour le verset de Lévitique 26:40, de citer la traduction selon Colombe plutôt que la LSG1910 ou NEG1979, car, comme le montrent les traductions littérales anglaises et allemandes, la faute ou l'iniquité est ici au singulier.

D'autres traductions françaises mettent aussi le singulier, comme les suivantes : Darby, LSG21, TOB, Osterwald ou BDS

Alors ils reconnaîtront leur faute et celle de leurs ancêtres, qu'ils ont commises en se rebellant contre moi et en s'opposant à moi. (BDS)

Conclusion:

Quand le titre d'un livre est aussi faux, il n'est pas utile de le feuilleter, et encore moins de l'acheter.

La première des solutions pour briser les malédictions générationnelles (qui sont inexistantes!) est de :

- ne pas dépenser d'argent pour de tels livres non fidèles aux écritures.
- de ne pas croire le premier venu,
- et de prendre plus de plaisir à lire sa Bible, afin de la connaître et de reconnaître les faux enseignements.

Ce conseil reste valide pour beaucoup de livres en librairie.

(EP)

.... Il ne me semble pas normal d'attribuer la faute des pères sur le présent des enfants repentis et s'étant consacrés à Dieu.

Sinon la grâce en Jésus-Christ n'est que partielle et non totale.

1 Corinthiens 12:27; 1 Pierre 2:24; Esaïe 53:6; Colossiens 3:3; 2 Corinthiens 5:17;

L'âme qui pèche, c'est celle qui mourra.

Ezéchiel 18:20 ; Deutéronome 24:16; 2 Rois 14:6; 2 Chroniques 25:4 Jérémie 31:30; 1 Pierre 2:24; Ezéchiel 18:30;

Romains 2:6-7; Apocalypse 20:12;

Ces livres qui font retomber l'iniquité des pères sur les enfants [comme une malédiction], oublient que toutes transgressions et tous péchés sont couverts par Christ à la croix. Le salut et le pardon de Dieu n'est pas partiel, il est total.

Sinon, nous aurions droit à un salut imparfait. (Hébreux 10:14)

Ces livres sont bons pour la poubelle, ils ne valent rien. Ils ne font que semer le doute sur le salut parfait acquit à la croix. Cf. Jacques 1:17

Pasteur Frank Van Muylem

Commentaires

Michel de Bibletude

2019-05-05 at 10 h 35 min

Non seulement ces livres, mais aussi des enseignements dans certaines chambres de guérison, propagent ces pseudo-vérités qui font errer...!

B à D

Je relève deux de tes expressions citées ci-dessus de ta main :

- après une vraie repentance dont la vie démontre la vie de Christ en lui ne peut avoir besoin de couper les liens d'âmes ou autres.
- chrétiens nés de nouveau !!!





La 'repentance biblique, techouva' vient d'une expression hébraïque qui signifie 'retour ou réponse'. Nous disons aussi 'méthanisa' qui vient du grec qui signifie « changement de mentalité, d'intention. Tristesse qu'on éprouve de ses péchés, et la douleur d'avoir offensé Dieu »

selon une juste définition de Wikipédia, ce qui est acceptable, mais insuffisant.

En Jean 3 le Seigneur parle de 'naissance d'en-haut', comprise par Nicodème comme 'naître de nouveau', ce qui n'est que partiellement juste, mais aussi insuffisant. Cela met à jour nos trop nombreux manquements de compréhension des Écritures, peut-être de manque d'attention de lecture, et en plus, c'est des traductions que nous lisons. Mais ne nous éloignons pas de notre sujet, surtout qu'il est très précisément désigné, alors que qu'il pourrait être élargi à d'autres sources, à d'autres portes d'entrées, avant et après l'entrée dans la 'vie chrétienne', la 'Naissance d'en-haut' étant une porte d'entrée dans la vie de 'disciples de Iéshoua' pour parvenir à l'immortalité pour la vie sans fin avec le Seigneur.

Mon amie Jacqueline F.M. qui a pratiqué la guérison occulte et touché à diverses pratiques occultes, y compris en dépendant d'un gourou de l'Ile Maurice, a vécu diverses délivrances, et à la question que tu poses, Maurice Ray lui a répondu qu'elle n'aurait pas pu supporter sa délivrance en une seule fois. Les délivrances aussi peuvent être accompagnées de réactions violentes. Divers témoignages peuvent en témoigner.

Une question peut se poser : à quel moment précis une personne peut-elle être déclarée 'née d'en-haut' ? Et une autre : tout le passé est-il réglé instantanément ? Je ne le crois pas. L'intéressé peut avoir des positions à prendre, des confessions à exprimer, d'où le ministère pastoral principalement dont le Seigneur nous a pourvus par ce que nous appelons 'l'église'. Il peut par le 'Souffle Saint' aussi révéler des liens et des blocages à briser, des verrous spirituels à faire sauter, reçus par transmissions familiales, des 'baptêmes civils' qui ne sont spirituellement pas neutres, autant pour des 'baptêmes religieux' et des consécration à Marie et à des 'saints'. Pour les personnes concernées elles-mêmes et leurs descendants, Notre 'Salut', notre réconciliation avec notre Créateur a été parfaitement accomplie à Golgoltha, tout est disponible. Prenons un exemple qui a ses limites comme toutes illustrations spirituelles. Avant de s'installer dans un nouveau lieu d'habitation il peut y avoir du nettoyage à faire, tout le matériel et les produits nécessaires peuvent être disponibles, mais le 'boulot' est à accomplir.

Mon amie qui a donc reçu des 'dons' par des personnes qui ne lui étaient pas familières, a appris par la suite que des aïeux avaient déjà accompli de telles pratiques. Il est vrai que cette vérité ne permet pas de tirer des conclusions précises. Notre adversaire sait subtilement séduire ses victimes, éventuellement revendiquer des droits qu'ils n'ont pas de 'plein droit', mais qu'il a usurpés. Avec des antécédents familiaux ou non ?



Mais précisons que le Seigneur dans sa fidélité, sa sagesse, sa délicatesse sait conduire en temps et heure opportunément une personne réellement 'née d'en-haut' à une pleine et entière délivrance. Et aussi en faire non seulement des témoins, aussi des serviteurs et servantes comme mon amie Jacqueline avec son ministère public particulier pour qui ce n'est pas (seulement) une théorie mais du vécu et une formation biblique théorique et pratique.

Remarquons que lorsque sur la parole du Seigneur Lazare sort du tombeau, Iéshoua a dit :
" Et le mort sortit, les mains et les pieds liés de bandes, et le visage enveloppé d'un linge.
Jésus leur dit : **Déliez-le**, et le laissez aller. " (Jean 11.44)

À qui Iéshoua a-t-Il confié de délier, puisqu'Il ne l'a pas fait Lui-même ?
Cela a un sens spirituel.

Je ne connais pas le livre cité, mais d'emblée, le mot 'punition' à la place de 'malédiction' me déplait, bien qu'il soit utilisé par divers traducteurs. Pour moi, une punition est une volonté d'infliger une correction, et une malédiction une conséquence de pensées et d'actions. Cette remarque ne me permet pourtant pas d'en parler, ne l'ayant pas lu. Est-il complètement à accepter ou rejeter, je me garde bien d'en juger par la lecture d'une simple chronique de livre. Par contre j'encourage la lecture de 'Bénédition ou malédiction à vous de choisir' de Derek Prince <https://derekprince.fr/produit/benediction-ou-malediction/> Et de Frank Hammond 'Les voleurs dans le temple' <https://www.soterianet.org/livres-en-pdf/product/331-les-voleurs-dans-le-temple>

Ce qui vient d'être dit concerne les personnes elles-mêmes pratiquantes, par transmissions familiales ou non. S'il est difficile de tirer des conclusions pour des descendants, il est évident que pour des conjoints des liens d'âmes s'établissent.

À qui s'adresse cet avertissement, évidemment à Israël, faut-il l'étendre... ?

Il est vrai que c'est la 2^{ème} des 10 Paroles' qui, à mes yeux, sont non seulement pour Israël, mais universelles et toujours valables, même si ces paroles ont été données à un peuple en itinérance dans un désert. Mais tout aussi juste que cela puisse être, nous ne sommes pas plus avancés concernant les descendants.

Est-il possible de donner une réponse précise, absolue et définitive, voir même de cerner une solution ? Surtout si les diverses traductions et des commentaires ne sont pas complémentaires, pouvant être contradictoires.

Sortant de la ligne générale, sans beaucoup de recherches, à notre connaissance nous avons :

Darby

" Tu ne t'inclineras point devant elles, et tu ne les serviras point ; car moi, l'Éternel, ton Dieu, je suis un Dieu jaloux, qui **visite** l'iniquité des pères sur les fils, sur la troisième et sur la quatrième génération de ceux qui me haïssent, et qui **use de bonté** envers des milliers de ceux qui m'aiment et qui gardent mes commandements. "

Et Chouraqi

" Tu ne te prosterner pas devant elles et ne les serviras pas. Oui, moi-même, IHVH-Adonai, ton Elohîms, Él ardent je **sanctionne** le tort des pères sur les fils, jusqu'au troisième et au quatrième cycle pour mes haineux, Mais je fais **chérissenment** jusqu'au millième à mes amants, aux gardiens de mes ordres."

Il est regrettable de lire « tous péchés sont couverts par Christ à la croix ». Nous ne sommes plus sous la 'première Alliance, en Iéshoua les péchés ne sont plus couverts, mais enlevés, effacés, purifiés. Écrire 'couverts' est en pleine contradiction avec la juste affirmation que l'œuvre à la Croix est parfaite et définitive. Précisons ici l'erreur comportée par des traductions francophones de la Bible qui font dire au Seigneur en croix 'tout est accompli', alors qu'il faut dire 'fait, accompli'. Ce sont les prophéties concernant sa première venue sur terre qui étaient parfaitement et définitivement accomplies. Mais nous, sans nous étendre sur le sujet, n'oublions pas qu'il est écrit :

" Ayant donc de telles promesses, bien-aimés, purifions-nous de toute souillure de la chair et de l'esprit, en achevant notre sanctification dans la crainte de Dieu. " (2 Cor.7.1)

Visitons utilement la Bible Annotée :



Le second commandement

« Ce que Dieu interdit ici, ce n'est plus seulement de faire une place à une autre divinité à côté de lui ; **c'est de l'adorer lui-même sous une forme indigne de lui.** La défense précédente maintenait l'unité de Dieu ; celle-ci sauvegarde sa parfaite spiritualité. Comme nous l'avons vu, Achab et Manassé péchaient contre le premier commandement en introduisant le culte de Baal et d'Astarté ; Israël, et plus tard Jéroboam, contre le second, en figurant Dieu sous la forme du veau d'or. Il y avait chez les peuples anciens une tendance presque irrésistible à représenter la divinité qu'ils adoraient sous une forme matérielle, et en conséquence aussi à restreindre son culte à certaines localités. Dieu élève la pensée de son peuple à la hauteur de sa propre nature qui ne peut être enfermée dans aucune forme et limitée à aucun espace.

Comparez Esaïe 40.18 : À qui comparerez-vous Dieu et quelle image ferez-vous de lui ?

Le passage Deutéronome 4.15 motive cette défense par la manière même en laquelle la loi a été donnée : Car vous ne vites aucune ressemblance, au jour que l'Éternel, votre Dieu, vous parla en Horeb.

On a cru parfois que Dieu défendait ici non seulement toute représentation de sa personne comme objet d'adoration, mais en général la confection d'une image quelconque, taillée ou dessinée. Mais Dieu lui-même a voulu qu'on plaçât des chérubins taillés et brodés dans le Tabernacle, et il a ordonné de fabriquer le serpent d'airain. Ce qui suit au verset 5 :

Et tu ne te prosterner point devant elle montre suffisamment quel est le sens de ces mots : Tu ne te feras point d'image taillée...

Dans les cieux : les oiseaux et les astres ;
sur la terre : hommes, animaux ou plantes ;
sous la terre : les animaux qui vivent dans les eaux.



Un Dieu jaloux. La jalousie divine est un attribut de son amour. Si Dieu ne veut pas que l'on porte sur un autre l'adoration qui lui appartient à lui seul, c'est que cet acte serait le commencement de la dégradation et de la corruption de celui-là même qui s'y livrerait ; comparez Romains 1.21-32

Les crimes des pères sur les fils. Il n'est point dit que Dieu punit les pères en la personne des fils ; mais qu'il punit leurs crimes jusque sur leurs fils ; comparez 34.7 ; Jérémie 32.18. Ces mots énoncent l'une des grandes lois du gouvernement divin dont toute l'histoire est l'illustration. Dans la vie des peuples et des familles l'on ne voit que rarement l'impiété et l'immoralité des pères punies dès la première génération ; ce n'est que lorsque le mal a mûri pendant plusieurs générations qu'il porte ses fruits amers et aboutit à la catastrophe.

Pour ceux qui me haïssent. Si l'on applique ces mots uniquement aux pères, l'on doit restreindre l'idée du châtiment qui frappe les fils aux conséquences terrestres des égarements paternels, conséquences qui, si les fils viennent à se retourner vers Dieu, se changeront pour eux en salutaires épreuves. Mais si, comme cela est possible, ces mots s'appliquent non seulement aux pères, mais aussi aux fils, ils impliquent la participation de ceux-ci aux dispositions perverses des premiers. Les fils n'en portent pas moins pour cela le châtiment des péchés des pères, puisque l'hérédité des penchants mauvais et les influences de l'éducation et de l'exemple ont contribué à les égärer, de sorte que, lorsque le jugement éclate, il s'exerce dans une proportion déterminée non seulement par les derniers péchés, mais par les péchés précédents de la race entière. C'est cette loi dont Jésus fait une application saisissante au peuple juif dans la parole Luc 11.50 ; comparez aussi Romains 2.3-5 et 1Thessaloniens 2.15-16.

Il est clair que chaque individu est toujours libre d'échapper, comme l'ont fait, par exemple, les apôtres et les croyants juifs au temps de Jésus, à cette loi de solidarité, en rompant avec la disposition impie des pères (et/ou des mères). Dans ce sens reste toujours vraie la parole Ezéchiel 18.4 : L'âme qui péchera sera celle qui mourra.

Quant à Deutéronome 24.16 : *On ne fera point mourir les pères pour les enfants, ni les enfants pour les pères, c'est une règle donnée en vue de la justice humaine.*

Jusqu'à mille générations. D'autres entendent : jusqu'à des milliers à l'égard ou bien aussi pour l'amour de ceux qui m'aiment.

Mais ce sens n'est pas naturel en face du contraste évident avec la menace précédente. Le nombre mille représente une succession indéfinie de générations et fait contraste avec les trois ou quatre générations, qui ne représentent qu'une durée limitée.



Si les conséquences des crimes des pères atteignent même leurs arrière-petits-enfants, celles de la piété des pères s'étendent à l'avenir le plus lointain que nous puissions concevoir. Le peuple juif nous offre dans son histoire la preuve éclatante de cette double application de la loi d'hérédité. L'exil de Babylone l'a frappé, non pour les crimes de la dernière génération seulement, mais pour ceux qu'avait accumulés toute son histoire antérieure (Lévitique 26.39 ; 2Chroniques 36.15-21). Et la bénédiction qui doit finir par le ramener un jour à Dieu, à la fin de l'économie actuelle, repose encore sur l'alliance que Dieu avait traitée avec les pères, avec Abraham en particulier ; comparez Michée 7.20 ; Luc 1.54-55,73, et surtout Romains 11.28-29. Combien de fois n'est-il pas dit dans l'histoire des Rois que Dieu a épargné, délivré, pour l'amour de David, son serviteur. Comparez encore Deutéronome 7.9 ; Psaumes 115.14.

Il faut bien se rappeler que cette menace et cette promesse sont des encouragements et des avertissements adressés aux pères, non aux enfants. »

Je laisse complet ce commentaire de la BA en réflexion, en précisant encore que 1000 générations en lignée n'est pas concevable, cette humanité ne pouvant, prophéties à l'appui, parvenir au minimum à 20000 ans, alors que nous ne sommes, pour me répéter qu'en 5781 au calendrier juif depuis l'apparition l'Adam et d'Ève.

Prolongeons avec Cham

Lisons en Genèse 9 :

" 20 Or, Noé commença à cultiver la terre et planta de la vigne. 21 Et il but du vin, et s'enivra, et se découvrit au milieu de sa tente. 22 Et Cham, père de Canaan, ayant vu la nudité de son père, le rapporta dehors à ses deux frères. 23 Mais Sem et Japhet prirent le manteau, le mirent tous deux sur leurs épaules, et marchant en arrière, ils couvrirent la nudité de leur père ; et comme leurs visages étaient tournés, ils ne virent point la nudité de leur père. 24 Et Noé, réveillé de son vin, apprit ce que son fils cadet lui avait fait. 25 Et il dit : Maudit soit Canaan ! Il sera serviteur des serviteurs de ses frères. 26 Puis il dit : Béni soit l'Éternel, Dieu de Sem, et que Canaan soit leur serviteur ! 27 Que Dieu étende Japhet et qu'il habite dans les tentes de Sem ; et que Canaan soit leur serviteur ! "

Lorsque nous étions en Afrique, il nous a été rapporté que des missionnaires américains ont enseigné à des Africains qu'ils sont les descendants de Cham, ce qui est possible, sinon probable, donc des Cananéens qui occupaient la terre avant Israël, et qu'à ce titre ils sont maudits. Tristesse pour eux ! Mais l'erreur, c'est qu'il semble qu'il a pu être oublié d'affirmer et d'assurer que :

" Il n'y a donc maintenant aucune condamnation pour ceux qui sont en Jésus Christ "
(Ro.8.1)

Remarque :

Sachant que le Sahara n'a pas toujours été un désert, il est concevable qu'il y ait une malédiction physique sur des étendues africaines, ce qui n'empêche pas que l'Évangile est destiné à tous ces peuples pour parvenir individuellement au 'salut', donc à l'immortalité pour la vie sans fin avec notre Créateur.

Nous pouvons aussi prendre en considération la justesse de la remarque que là où l'Islam avance, la sécheresse avance. Sécheresse tout autant physique (H₂O) que spirituelle. Mais là aussi des exceptions peuvent se manifester.

Sans oublier que, dit Élohîm :

" Car ainsi parle l'Éternel des armées : Après cela, viendra la gloire ! Il m'a envoyé vers les nations qui vous ont dépouillés ; car celui qui vous touche touche la prune de son œil. "
(Za.2.8)

Nous allons encore citer à juste titre Lot et ses filles avec leurs rapports incestueux, ancêtres des Moabites et des Ammonites. Pourtant, Ruth en est une descendante.

Conclusion personnelle

"... Car cela est bon et agréable aux yeux de Dieu notre Sauveur, qui veut que tous les hommes soient sauvés, et qu'ils parviennent à la connaissance de la vérité "
(1Ti.2.3-4)

" Et moi, quand j'aurai été élevé de la terre, j'attirerai tous les hommes à moi " (Jean 12.32)

Reconnaissons qu'il n'est pas facile, pour nous occidentaux et notre culture, avec notre lecture de la Bible d'origine sémite dans des traductions, et face à des témoignages réels de commenter ce texte concernant des punitions ou malédictions, et des bénédictions. Mais relevons le contraste des conséquences entre, osons dire, le bien et le mal. Ce qui est évident, c'est qu'en Jésus-Christ tout humain a la possibilité de parvenir à la délivrance, à la liberté.

" C'est pour la liberté que Christ nous a affranchis. Demeurez donc fermes, et ne vous laissez pas mettre de nouveau sous le joug de la servitude. " (Ga.5.1)

"... et ne donnez pas accès au diable " (Eph.4.27)

Intéressant :

<https://www.youtube.com/watch?v=DSUmdkUbAH0>

Démonologie Part 1 avec Mario Massicotte

<http://horizonmessianique.eklablog.com/vous-avez-dit-nouvelle-naissance-a125835956>

http://ekldata.com/LNHHivZ4lg9obWAG_KS_IxpfH1Y/d-En-Haut.pdf#viewer.action=download

<http://horizonmessianique.eklablog.com/le-sang-de-jesus-a108539526>

Et d'études personnelles, particulièrement :

<http://horizonmessianique.eklablog.com/vous-avez-dit-nouvelle-naissance-a125835956>

<http://horizonmessianique.eklablog.com/revetir-une-robe-blanche-a114030634>

http://ekldata.com/LNHHivZ4lg9obWAG_KS_IxpfH1Y/d-En-Haut.pdf#viewer.action=download

<http://horizonmessianique.eklablog.com/le-sang-de-jesus-a108539526>

<http://ekldata.com/O5bPQqjnZRKJsFOFK1NEwYuC4m8/Une-Epouse-pour-un-Epoux.pdf>

<http://horizonmessianique.eklablog.com/>



